

**AUBERVILLIERS** Les acheteurs s'arrachent les appartements de la tour Castro (Cahier central)

93

Mardi 22 décembre 2015 - N° 22173 - www.leparisien.fr

1,20 €

# Le Parisien

**FIFA**  
**Platini**  
**a-t-il**  
**encore un**  
**avenir ?**

(Pages 16 et 17)

(Photogr./« Nice-Matin »/  
Jean-François Ottonello.)



# Arnaques à la TVA Un hold-up à 17 milliards

Un document confidentiel rédigé par le service de la gestion fiscale de Bercy estime que la fraude à la TVA s'est envolée. Alors que le fisc récupère difficilement à peine 3 Mds€ par an. (Pages 2 et 3)

## Mireille et Kylie chantent Noël



### PRIMAIRE À DROITE

Les candidats courent après l'argent

(Page 6)

### FAITS DIVERS

Enigmatique double meurtre à Rouen

(Page 15)

### RÉVEILLON

Choisir les huîtres, c'est tout un art

(Page 12)

### ÎLE-DE-FRANCE

Offrez des cadeaux créés près de chez vous

(Cahier central)

Chants traditionnels en français, en espagnol ou en allemand et duo avec Tino Rossi pour l'une, version rock avec Iggy Pop ou revisitée par Coldplay pour l'autre... A vous de choisir! (Page 26)

R 20174 - 1222 - 1,20€



## L'ÉDITO

## Le hold-up du siècle

C'est un braquage sans arme et sans violence, en douceur, préparé dans le silence des bureaux par des spécialistes de l'illusion comptable, des princes du fric-frac en costume-cravate, mais dont le butin ferait pâlir d'envie n'importe quel parrain de la Mafia : 17 milliards d'euros par an ! Voilà ce que rapportent aux escrocs les fraudeurs à la TVA. 17 Mds€ qui échappent aux recettes du Trésor public ! C'est davantage que le déficit de la Sécurité sociale (13 Mds€), et c'est plus de trois fois le budget de la région Ile-de-France. Avec un tel butin, ce n'est plus un braquage, c'est le hold-up du siècle ! Alors que le gouvernement recherche désespérément une solution miracle pour redresser les finances publiques, on ne comprend pas très bien pourquoi ces arnaques à la TVA ne deviennent pas, elles aussi, une priorité. Après tout, récupérer 17 milliards permettrait peut-être, par la même occasion, de réduire la pression fiscale exercée sur les contribuables. On peut toujours rêver.

JEAN-MARIE MONTALI  
jmmontali@leparisien.fr  
@jeanmariemontali

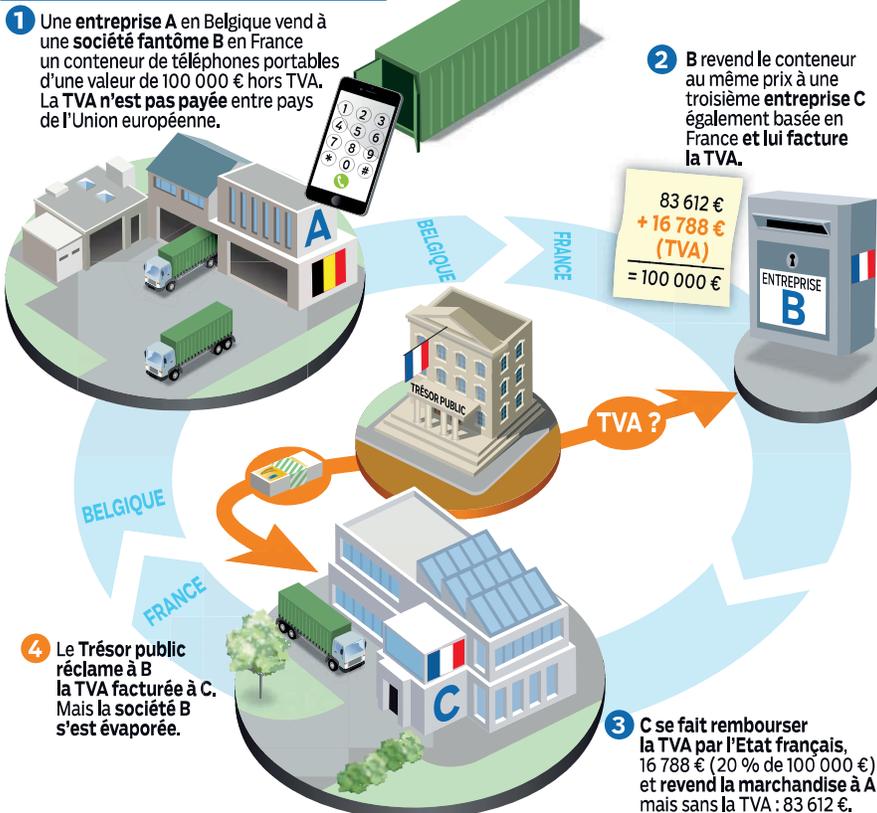
Quelque 46 000 contrôles fiscaux sont réalisés chaque année par les fonctionnaires du ministère des Finances.

(LP/Matthieu de Martignac)

## Révélations sur les

## LES DEUX ARNAQUES LES PLUS COURANTES

## CARROUSEL DE TVA



**FISC.** Dans une étude secrète, Bercy évalue la fraude à la TVA à 17 Mds€. L'ingéniosité des escrocs est illimitée.

**DES DIZAINES DE MILLIERS** de contribuables revenant de Suisse, les valises pleines de billets, et s'adressant « spontanément » à l'administration pour régulariser leur situation... Voilà l'image que le ministère des Finances aimerait que les Français retiennent lorsqu'ils échantent sur la fraude fiscale. A ceci près que Bercy communique moins sur un sujet tout aussi embêtant : les arnaques à la TVA. Du petit commerçant au cafetier, en passant par le garagiste, qui ne s'est jamais vu proposer un petit service, moins cher si l'on paye en liquide?! De fait, la fraude à la TVA est partout. Sauf à... Bercy, où l'on reste muet sur le sujet. Dès 2008, le montant de ce gâchis fiscal était pourtant évalué à une dizaine de milliards d'euros.

## Principale ressource de l'Etat

Depuis ? Plus rien. Aucune étude, voilà la version officielle. Aucune étude publique, en tout cas. Car, quoi qu'en dise le gouvernement, une nouvelle estimation de la fraude à la TVA, que « Le Parisien » - « Aujourd'hui en France » a consultée, existe. Selon ce document, 17 Mds€ échappent chaque année au fisc, soit plus de 10 % de la TVA — la principale ressource de l'Etat. Enorme : 17 Mds€, c'est plus que toutes les taxes collectées sur les carburants ! Est-ce du fait de ces chiffres ventripotents que le ministère des Finances n'a pas dévoilé cette note ? « Non, il s'agit d'un simple document de travail qui n'a pas été visé par les personnes idoines », tranche-t-on à la Direction des finances publiques.

Dans l'entourage de Christian Eckert, le secrétaire d'Etat au Budget, on insiste plutôt sur toutes les mesures prises : « chasse aux caisses enregistreuse », « permissives », communication accrue entre les services char-

gés des contrôles... Si la fraude à la TVA augmente tant, c'est que les grandes arnaques, comme les carrousels de TVA pilotés par des mafieux, prennent de l'ampleur. « La technique du carrousel, c'est un peu

comme si le fisc faisait un chèque à des escrocs », confirme à regret Yann Galut, député PS expert de ces questions. Autant dire, pour l'Etat, que la bataille ne fait que commencer.

BORIS CASSEL ET MATTHIEU PELLOU

## La note secrète de Bercy

**C'EST UNE NOTE** de quelques pages. Très documentée. Jamais rendue publique. Ce document repose depuis plusieurs mois dans les tiroirs de l'administration à Bercy. Rédigé par le service de la gestion fiscale, un des plus puissants départements de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) et transmis à la délégation nationale de lutte contre la fraude (DNLF), il est

quasiment mis sous clé. Seul un petit nombre de personnes l'a eu. Même aux membres du conseil des prélèvements obligatoires « la DGFIP n'a pas souhaité communiquer les résultats de ces travaux », déplorent-ils dans un rapport publié la semaine dernière. Des travaux pourtant « importants » puisque « les plus aboutis jamais réalisés en matière d'estimation de la fraude à la TVA. »

Mais qu'est-ce qui embarrasse tant Bercy ? Peut-être une phrase glissée dans cette note que « Le Parisien » - « Aujourd'hui en France » a pu consulter : « Un montant de fraude estimé à 17 Mds€ en 2012 ». Or, rappellent les fonctionnaires de Bercy dans ce document interne, « ce montant de manque à gagner de TVA apparaît plus élevé que celui présenté lors des précédentes évaluations (entre 10 et 12 Mds€) ». A l'origine de cette réévaluation, un changement de méthode de calcul. Utilisant de nouveaux modèles mathématiques, les fonctionnaires se sont re-

plongés dans les conclusions de quelque 46 000 contrôles fiscaux réalisés chaque année. Constatant que « 1,2 % des entreprises concentrent plus de la moitié des rappels » de TVA, ils ont cette fois-ci mieux pris en compte les fraudes de grande ampleur.

## Un aveu d'échec

« Ce n'est qu'un document de travail interne réalisé par un chef de bureau. Ce n'est pas une note officielle, elle n'est pas validée », décline-t-on au ministère des Finances, où l'on rappelle que « les estimations de fraude peuvent, par nature, être erronées ». « Pour certains dirigeants de Bercy, communiquer sur une estimation de la fraude, c'est presque un aveu d'échec, rétorque un agent bien renseigné du fisc. Délicat, en effet. D'autant qu'à en croire les membres du conseil des prélèvements obligatoires, « les résultats financiers du contrôle fiscal en matière de TVA présentent des marges de progrès ». Mais encore ? « Ces résultats connaissent en effet une stagnation depuis une dizaine d'années autour de 3 Mds€, soit un niveau relativement faible si on le compare au montant de fraude estimé. » Et plus le montant de l'estimation de la fraude augmente, plus l'écart avec les performances réelles de l'administration se creuse...

B.C. ET M. PE.

\* Année sur laquelle une analyse complète a pu être faite.

# redoutables fraudes à la TVA

## RÉGIME 42

1 Un conteneur de vêtements d'une valeur de 150 000 € arrive dans le port d'Anvers, en Belgique. L'escroc qui réceptionne la marchandise paie les droits de douane (12 %) mais pas la TVA (20 %), qui se paie en France, où la marchandise sera vendue.



2 L'escroc déclare comme destinataire du conteneur une société X en France. C'est cette société qui doit régler la TVA. Elle n'est en fait qu'une coquille vide.



4 La société X n'a jamais acquitté la TVA, elle disparaît si un contrôle survient.



3 Le conteneur arrive dans un entrepôt en France. Les vêtements sont revendus à des commerçants à un prix TTC de 150 000 €, mais en réalité sans la TVA. Les commerçants font payer la TVA aux clients et empoignent avec l'escroc 30 000 €.

## La Task Force Dragon sort ses griffes

LA FICELLE était un peu grosse. Agée de 75 ans, cette Francilienne était, sur le papier, à la tête d'une florissante entreprise d'import-export. Des camions entiers étaient censés charger et décharger des tonnes de vêtements depuis l'adresse de son pavillon de banlieue. Interrogée par des enquêteurs douaniers il y a quelques mois, la petite dame n'a pu nier l'évidence : en échange d'une rente mensuelle, elle servait de vitrine officielle à des escrocs qui importaient du textile sans payer un seul euro d'impôt en France.



L'illustration parfaite du quotidien des corps d'élite, chargés de lutter contre les fraudes à la TVA. Qu'ils agissent pour le compte du fisc ou de la douane, ces agents se frottent en effet à des réseaux de criminels internationaux. Mais ils tombent souvent sur la complicité de M. et Mme Tout-le-Monde. « Les fraudeurs se dissimulent derrière des hommes de paille, utilisent l'identité de personnes en difficulté financière », explique Bruno Collin, le chef de la Task Force Dragon. Cette équipe de choc — ainsi dénommée en hommage à la première affaire qu'elle a eu à traiter en 2008 sur une société qui s'appelait Dragon — traque les escroqueries à la TVA extracommunautaire, c'est-à-dire celles sur les biens importés d'un autre continent (Asie en tête). Elle a déjà plus de 140 affaires à son tableau de chasse. Sa spécialité : les fraudes au régime 42 (voir l'infographie ci-contre).

### « Ils innovent en permanence »

Une inspectrice des impôts

« Lorsqu'un conteneur débarque au port du Havre, l'importateur s'acquitte tout de suite des droits de douane et de la TVA, rappelle Bruno Collin. Mais si, en revanche, il arrive dans un port belge ou hollandais, seuls les droits de douanes sont payables sur place ; la TVA, elle, sera réclamée plus tard à la société qui réceptionne en France la marchandise. » D'où l'astuce : décharger la marchandise dans un port étranger, puis communiquer aux douaniers de ce pays européen les identifiants d'une société bidon, créée pour l'occasion, en France. Avec cette combi-

BORIS CASSEL

\* Prénom d'emprunt



Le fraudeur commence par se faire livrer la marchandise dans un port étranger (ici celui de Bruges-Zeebruges en Belgique) pour ne pas avoir à s'acquitter de la TVA.

## « En France, les services ne collaborent pas »

Michel Claise, magistrat financier en Belgique

Son nom ne vous dit certainement rien. Mais Michel Claise est une des références en Europe dans la lutte contre la criminalité financière. Ce juge d'instruction belge a largement participé à la chasse aux carrousels de TVA.

La France a beaucoup de difficultés à détecter rapidement les fraudes à la TVA du type « carrousel ».

Est-ce une fatalité ? MICHEL CLAISE. Il n'y a pas de fatalité. En Belgique, en 2002, le préjudice était estimé à 2 Mds€ par an. En 2014, ce n'est plus que 40 M€.

Comment avez-vous procédé pour obtenir de tels résultats ? Regroupant des policiers et des agents du fisc, l'Office central de lutte contre la

délinquance économique et financière (OCDEFO) a mis sur pied un programme informatique de contrôle mensuel des déclarations de TVA de 600 000 personnes morales en Belgique. Nous utilisons des techniques de big data (NDLR : traitement de données). Nous pouvons ainsi cibler rapidement les sociétés susceptibles de faire du



Michel Claise. (RTBF)

carrousel de TVA. Notre intervention est immédiate. Si nous avons le moindre doute sur un remboursement de TVA, nous le bloquons.

« On parle de gens dangereux, d'anciens braqueurs de fourgons par exemple »

Quitte à bloquer des remboursements à des entreprises qui n'ont rien à se reprocher... Nos vérifications permettent de débloquer en quelques jours le paiement. C'est ça, la clé du succès. Ce logiciel magique n'existe pas en France ? Non, Sa mise en place coûte-t-elle cher ? Non, les investissements ne sont pas immenses.

La France est-elle, à vos yeux, un pays laxiste sur la lutte contre ce type de fraude ?

Je ne dirai pas laxiste. Les contrôles existent. Mais le problème français pour les carrousels, c'est que les services travaillant sur ce sujet, notamment ceux du fisc et les douanes judiciaires, ne collaborent pas. J'ai pu constater des problèmes de communication entre tous ces départements. En Belgique, cela fonctionne bien car nous avons un office central de la répression. Qui sont ces personnes à l'origine des carrousels TVA ?

Les carrousels constituent la plus grande fraude sur le plan fiscal en Europe. Ils ne sont pas montés par des petits commerçants, mais par le crime organisé. On parle de gens dangereux, d'anciens braqueurs de fourgons qui se recyclent dans ces pratiques. Ils utilisent des hommes de paille, qui sont souvent des personnes en difficulté financière. Ils les placent à la tête de sociétés chargées de faire des fausses factures. Toute la difficulté pour nous est d'arriver à toucher les patrons de ces fraudes, ceux qui animent les réseaux et organisent le blanchiment de cet argent.

Propos recueillis par B.C. ET MATTHIEU PELLOLI

LP/Infographie - C. Téchne